Sortie de crise : Le rapport Berès propose un Monsieur Euro

La relance par un grand programme européen d'investissements et par une gouvernance économique qui se traduirait entre autres par la nomination d'un Monsieur Euro, vice-président de la Commission européenne, qui présiderait le Conseil des ministres des Finances et l'Eurogroupe, au même titre que Catherine Ashton pour l'action extérieure, figurent au catalogue de propositions du projet de rapport Bérès, du nom de sa rapporteure, la présidente socialiste française de la commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale(CRIS) du Parlement européen.

Mais avant d'être un catalogue de 32 pages et 217 articles, le document est aussi une attaque en règle de la Commission européenne qui, selon elle, n'a pas joué son rôle, sous la présidence de José Manuel Barroso. Le Parlement, selon l'article 116 du rapport, « est d'avis que la Commission, à qui il appartient de définir l'intérêt général européen, doit, dans le cadre de son droit d'initiative, privilégier son engagement à agir au nom de l'Union là où elle dispose de compétences partagées » et qu'elle ne peut pas se contenter de cadrer les Etats et les acteurs du marché. « Ce qui manque le plus à l'UE est de faire vivre la magie de la méthode communautaire », explique **Pervenche Bérès** qui plaint le commissaire Olli Rehn aux affaires économiques et monétaires : « Il n'est pas en situation d'avoir l'autorité nécessaire ». « La zone euro est pilotée avec deux chiffres : la dette et les déficits publics », dit-elle en dénonçant l'inefficacité du pacte de stabilité et de croissance. « La proposition Rehn (sur la coordination budgétaire), estime-t-elle, est intéressante sur la méthode et critiquable sur le fond : nous sommes sur un domaine qui dépend de la compétence des Etats membres. Le problème que nous avons est simple : comment donnez-vous à des Etats qui ont la souveraineté sur leurs comptes l'envie de coopérer ? ». En conférence de presse, Wolf Klinz (ALDE, Allemagne), président de la commission CRIS, tempère : « Ceci est aussi une critique du Conseil : la Commission ne peut pas faire ce que le Conseil ne lui laisse pas faire ». Le rapport, qui n'est qu'un « rapport à mi-parcours », sera débattu en commission dans deux semaines.

Projet de rapport : www.europolitique.info > recherche = 272575

Taxer les transactions financières

Le rapport Bérès ne manquera pas d'être amendé mais sa proposition de taxer les transactions financières semble faire l'unanimité des groupes politiques du PE. Le chef du PPE Joseph Daul s'y est déclaré «personnellement favorable », reconnaissant qu'il y aura débat au sein de sa formation. « Sans recettes pour assainir les budgets, pas de croissance à terme », a dit Martin Schulz (S&D) qui propose une taxe de 0,05 %. Daniel Cohn-Bendit (Verts) ne voit « aucun problème technique » à sa mise en place, tout en raillant le montant annoncé prématurément par le leader socialiste